

ANNONCE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le projet de Plan d'aménagement forestier des bois communaux de Manhay

Le Service public de Wallonie - Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement - Département de la nature et des forêts (DNF) - Direction extérieure de Marche-en-Famenne, a initié la rédaction du projet de plan d'aménagement forestier des bois communaux de Manhay.

Ce projet de plan concerne très majoritairement la commune de Manhay et également dans une moindre mesure les communes de Durbuy, d'Erezée, de Rendeux, de Vielsalm et de Lierneux. Il est soumis à enquête publique.

L'administration communale de Manhay porte donc à la connaissance de la population le projet de Plan d'aménagement ainsi que le Rapport d'Incidences Environnementales (RIE). Cette enquête publique a pour but de recueillir l'avis du public en vue de l'adoption de ce plan par la commune, propriétaire des bois communaux de Manhay.

Vous pouvez consulter ce Plan et émettre vos remarques pendant la durée de l'enquête publique, dans les bureaux de l'administration communale de Manhay (Voie de la Libération 4, 6960 Manhay). Des renseignements complémentaires peuvent y être obtenus ainsi qu'auprès du cantonnement du DNF de La Roche-en-Ardenne (Rue du Val de Bronze 9, 6980 La Roche) et au cantonnement de Marche-en-Famenne (Rue du Carmel 1, 6900 Marloie).

L'enquête publique se déroule du 07/03/2022 au 21/04/2022

Le Plan peut être consulté chaque jour ouvrable **pendant les heures de service et le samedi de 9h30 à 12h30**. Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Mme HOHEISER Stéphanie –
086/45.03.19 – shoheiser@manhay.org